



**Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa
 (KIN-ELEND)**

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS
 (SERVICE DE CONSULTANTS - FIRMES)**

**Recrutement d'un Consultant (firme) chargé d'un appui technique à la RASKIN et au
 FONAK, pour leur co-diagnostic et la redéfinition des missions respectives ici nommé
 « Le cadre opérationnel » de ces deux structures.**

N°AVIS	: 054/MITP/CI/KIN ELEND/2024
Référence dans PPM	: ZR-CI-405318-CS-CQS
Référence de l'accord de financement	: Don n° D7940-ZR et Prêt n° 6858-ZR
N° d'Identification du Projet	: P171141
Secteur	: Développement urbain

*Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés
 publié à partir du 03 novembre 2021, sur les sites web de la Banque Mondiale, de UNDB, de
 l'ARMP, de Media Congo et de la Cellule Infrastructures ainsi que dans le journal Le Potentiel.*

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de
 l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque Mondiale,
 pour la préparation et la mise en œuvre du Projet de Développement Multisectoriel et de
 Résilience Urbaine de Kinshasa (Projet KIN ELEND), et a l'intention d'utiliser une partie de
 ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat de service d'un consultant (firme)
 chargé d'un appui technique à la RASKIN et au FONAK, pour leur co-diagnostic et la
 redéfinition de leurs missions respectives, ici nommé « Le cadre opérationnel » de ces deux
 structures.

L'objectif de la mission est d'accompagner les deux structures à faire leur diagnostic
 d'évaluation des moyens humains et matériels en vue de proposer un nouveau cadre
 opérationnel et déterminer leurs futures missions. Plus spécifiquement, l'objectif de la mission
 est d'établir un diagnostic, puis élaborer un cadre opérationnel de ces deux structures.

Le diagnostic portera sur deux volets, assortis des activités cruciales ci-après :

- Volet Ressources Humaines (RH) :
 - ✓ S'assurer de l'existant des dossiers du personnel (CV, contrats d'embauche...) et assurer l'entretien avec le staff d'encadrement ;
 - ✓ Appuyer les deux services urbains sur le pointage de la présence des effectifs (254 salariés de la RASKIN et 23 salariés du FONAK) ;
 - ✓ Proposer, au regard de la nouvelle organisation, les esquisses de deux futurs organigrammes et des besoins en formations ;
- Volet Matériels & infrastructures :
 - ✓ Réaliser l'inventaire du matériel et la mise à jour des registres du matériel et des équipements propres, incluant l'état, les possibles réparations, le déclassement ou la reaffectation ;
 - ✓ Faire l'état des lieux des biens fonciers et des infrastructures dont disposent la RASKIN et le FONAK ;
 - ✓ Faire un état des lieux des outils informatiques, notamment pour la gestion financière et la gestion des données, et vérifier leurs adéquations avec les enjeux de gouvernance et de financement de la gestion des déchets solides (GDS) et de la gestion des déchets liquides (GDL).

S'agissant du cadre opérationnel, il sera question de :

- ✓ Accompagner la validation et les possibles ajustements de l'organisation suggérée de ces deux services urbains ;
- ✓ Définir les statuts et le manuel de procédures, dont notamment le fonctionnement et l'interaction entre ces deux structures ;
- ✓ Proposer un plan de réaffectation du personnel opérationnel (chauffeurs, mécaniciens, manoeuvres ...) avec un programme d'appui à l'adaptation au changement ;
- ✓ Proposer consensuellement un programme de formation pour le personnel maintenu ;
- ✓ Proposer un plan de formation pragmatique, et d'éventuel appui et renforcement de capacités, afin de s'assurer de la tenue des nouveaux engagements ;
- ✓ Définir les équipements et matériels en tout genre pour en assurer pleinement les nouvelles missions, et le cas échéant, proposer, au regard de la nouvelle organisation, les besoins en équipements ;
- ✓ Calculer les budgets nécessaires et les fiches de moyens, en face de chaque objectif.

Le consultant aura à animer trois (3) ateliers et organisera les réunions assorties des comptes rendus conjointement signés avec la RASKIN et le FONAK, et, appuyer à la production de tout support de présentation et de communication, destiné à soutenir la faisabilité des actions prévues au cadre opérationnel.

Les résultats ci-après sont attendus, après l'accompagnement du consultant :

- Les deux structures (RASKIN et FONAK) sont en mesure d'exercer leurs futures missions respectives, et leurs capacités à travailler ensemble et avec les acteurs de la sphère institutionnelle et des acteurs de la société civile et du secteur privé, en pleine conscience de leurs compétences et des enjeux et besoins définis dans le cadre opérationnel ;
- Les deux structures sont en mesure de travailler, de façon autonome, à la mise en œuvre du cadre opérationnel, ou tout au moins, continuer à faire valoir leurs missions respectives.
- Les statuts et les mécanismes de collaboration entre la RASKIN et le FONAK sont définis ;
- Le manuel de procédures définissant les responsabilités du FONAK et de la RASKIN en matière de passation des marchés, ainsi que de paiement des prestataires est élaboré.
- Les budgets et agendas sont définis et présentés.

La durée totale de la mission est de dix (10) mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures www.celluleinfra.org sous l'onglet « Appel d'Offres ».

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les consultants / firmes éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Pour l'établissement de la liste restreinte, le Consultant doit avoir le profil suivant :

- Être un bureau d'études, spécialisé dans le domaine de la gestion des déchets solides et de l'assainissement liquide ;
- Avoir conduit, au cours de 10 dernières années, au minimum deux (2) missions de renforcement des capacités institutionnelles (formation, études, appui financier et appui matériel) dans le secteur de gestion des déchets solides et de l'assainissement liquide en Afrique sub-saharienne.

La Cellule Infrastructures se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies par les candidats.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en septembre 2023, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt sont applicables.

Les consultants (firmes) ayant exécuté des contrats similaires, obtenus par compétition, doivent lister les références sur les activités et indiquer la méthode de sélection, le montant du contrat et le Maître d'ouvrage.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'il est sélectionné.

Le Consultant sera sélectionné suivant la méthode fondée sur « les Qualifications des consultants » (CQS) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, chaque jour ouvrable de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en physique ou par courrier électronique en format Word ou Pdf copiable à l'adresse mail recrutement.cf@celluleinfra.org, au plus tard le **17 décembre 2024 à 14 h 00 locales (TU+1)** et porter clairement la mention : « AMI n°054/MITP/CI/KIN-ELEND/2024--Recrutement d'un Consultant (firme) chargé d'un appui technique à la RASKIN et au FCNAK, pour leur co-diagnostic et la redéfinition des missions respectives ici nommé « Le cadre opérationnel » de ces deux structures.

Cellule Infrastructures
70 A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe - Kinshasa.
Tél. : + 243 (0) 970 140 323
E-mail : recrutement.cf@celluleinfra.org

Fait à Kinshasa, le30 NOV 2024.....

Billy TSHIBAMBE NYEMBU


Coordonnateur



70A, Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe
www.celluleinfra.org – info@celluleinfra.org
Tél. +243 (0) 970 140 323

Retour à la liste